

N/REF : 26/08/2024 15H53 C:000053 I:02523
V/REF : AC/B99543
V/Email reçu le Lundi 26/08/2024 a 15H53

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. VAV
IMMEUBLE : VARSOVIE - VAV
SQUARE DE VARSOVIE
.
35200 RENNES

Rennes, le 24 Septembre 2024

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie
LOCALISATION : ALLEE 10 TALLEUX - MR DJIBRILA 06 65 92 18 19
LOGEMENT N° 107917, PORTE N°0031, 3° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : FPF RADIATEUR THERMOSTATIQUE A DOUBLE RÉGLAGE 12/17 OU 15/21
Donneur d'ordre : Mme A. TRIDEAU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 30/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
PRISE DE REFERENCES ET MISE EN COMMANDE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 18/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE REMPLACEMENT TETE THERMOSTATIQUE
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 18/09/24 a 14H57 Mme A. TRIDEAU

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBS126-F.P	rob.radiateur therm.doub.régl	2	48,58
				48,58
		TOTAL H.T.		48,58
		T.V.A. a 10,00%		4,85
		TOTAL T.T.C.En EURO		53,43

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.